

Enedis publie un nouveau rapport sur le comportement des utilisateurs de véhicules électriques

Lancée en 2019 puis reconduite en 2020, la 3^{ème} édition porte notamment sur l'étude relative au pilotage de la recharge. Elle permet de mesurer les évolutions dans ce domaine, alors que le parc de véhicules électriques a augmenté très significativement sur la période, passant de 470 000 fin 2020 à près d'un million à fin septembre 2022.

Partenaire du développement de la mobilité électrique en France, Enedis a mené cette troisième étude auprès de 1 000 particuliers détenteurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables afin de mieux cerner leurs comportements.

De véhicule secondaire, la voiture électrique devient le véhicule principal du foyer 3 fois sur 4

Dans les foyers où le véhicule est 100 % électrique, celui-ci devient, dans 75 % des cas, le véhicule principal du foyer, constituant ainsi une progression de 10 points par rapport à 2020. Les véhicules électriques sont aussi de plus en plus récents, témoignant de l'essor du marché, avec 75 % des véhicules immatriculés en 2019 ou après. La proportion de propriétaires de leur véhicule électrique reste stable à 66 % contre 33 % de locataires.

La recharge principale s'effectue toujours très majoritairement à domicile

92 % des possesseurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables habitent en maison individuelle, 8 % en résidence collective. Confirmant les résultats obtenus en 2019 et 2020, l'enquête 2022 met en évidence que la recharge du véhicule électrique ou hybride rechargeable se fait très majoritairement à domicile (85%). Bien que minoritaire par rapport à la recharge à domicile, la place des bornes publiques dans les habitudes de recharge des utilisateurs de véhicules électriques prend de l'importance en 2022. La part de personnes utilisant au moins occasionnellement des bornes publiques est de 40 % en 2022.

Le pilotage de la recharge pour réduire la facture d'électricité

La proportion de personnes prêtes à décaler leur recharge pour soulager le réseau électrique lors des périodes de pics de consommation (8h-13h, 18h-20h) est en hausse de 6 points, à 63 %. Mais la raison majoritaire du décalage de la charge reste fondée sur l'envie de réduire la facture d'électricité grâce au dispositif d'Heures pleines / Heures creuses. Pour les personnes pilotant leur recharge, les moyens utilisés ont varié entre 2020 et 2022 : si la programmation horaire dans le véhicule reste majoritaire à 51 % (contre 62 % en 2020), le pilotage via l'application smartphone du constructeur automobile est en forte hausse, passant de 16 % à 29 %.

La recharge de la voiture électrique s'intègre naturellement dans la vie du foyer

Comme établi par les deux précédentes études, une très large majorité des utilisateurs (86 %) n'a pas augmenté la puissance souscrite du contrat de fourniture en électricité de leur logement en vue de la recharge du véhicule électrique. Compte tenu de la différence entre cette proportion de personnes et celle pilotant leur recharge (35 %), il semblerait que la recharge de la voiture électrique soit un usage qui s'intègre bien dans la vie du foyer. Un peu moins d'un tiers des répondants ignorent la puissance de l'abonnement du logement sur lequel est raccordé leur véhicule. Pour ceux qui la connaissent, la puissance contractuelle est majoritairement de 9 kW. La durée de recharge reste stable à 10 heures en moyenne, elle s'effectue à 56 % sur une prise classique, à 30 % sur une prise renforcée, à 14 % sur une prise rapide.

Enedis, acteur clé de la mobilité électrique

En tant qu'opérateur du réseau public de distribution d'électricité sur 95% du territoire métropolitain hors Corse, Enedis joue un rôle clé dans le déploiement des infrastructures de recharge en assurant leur raccordement, leur alimentation continue, ainsi que le comptage de l'énergie distribuée. Enedis est aussi un acteur de la mobilité électrique en tant qu'utilisateur : avec plus de 3 600 véhicules électriques, l'entreprise détient la 2ème plus grande flotte de véhicules électriques en France. Enfin, Enedis soutient résolument l'innovation dans la mobilité électrique, comme en témoignent les projets sur le terrain, et les études déjà réalisées par l'entreprise et ses partenaires sur l'intégration du véhicule électrique au réseau de distribution et sur l'évolution des comportements. Pour cela, Enedis réalise, au sein d'un laboratoire créé en 2020, des tests de pilotage de la recharge pour sa propre flotte de véhicules et contribue à la mise au point de solutions de pilotage intelligent de la recharge dans le cadre des différents démonstrateurs.

[Cliquez-ici pour consulter la synthèse des résultats de l'étude : lien](#)

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente

